



Monsieur le Président de la
Communauté de Communes du Sud Gironde
21 rue des accacias
CS 30036 Mazères
33213 Langon CEDEX

Bordeaux, le 6 décembre 2017

Objet
Révision carte communale
Saint Pardon de Conques

Dossier suivi par :
Bruno COULON

Référence
BC/MP /17/147

Monsieur le Président,

Par correspondance reçue le 7 novembre 2017, vous nous avez transmis, pour avis, le projet de révision de la Carte Communale de la commune de Saint Pardon de Conques. Nous vous en remercions.

Après examen du dossier, notre Compagnie émet les observations suivantes :

Cette révision a pour objet la création d'un espace résidentiel sur le site du golf des Graves et du Sauternais. Ce projet est modeste en capacité.

Comme nous l'avons exprimé en réunion des Personnes Publiques Associées, nous souhaitons que l'emprise de la zone soit réduite de façon à coller au plus près de l'implantation des futures constructions.

De ce fait, la procédure de révision de la Carte Communale respectera au mieux les obligations de gestion économe de l'espace exprimées par le code de l'urbanisme.

Sous réserve de la prise en compte de notre demande, notre Compagnie émet un avis favorable au projet de révision présenté.

Vous souhaitant bonne réception de ce courrier, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, nos salutations distinguées.

Chambre d'Agriculture

Siège social
17 cours Xavier Arnozan
CS 71305
33082 BORDEAUX CEDEX

Tél. 05 56 79 64 12
Fax 05 56 79 80 30
Email : territoires@
gironde.chambagri.fr

www.gironde.chambagri.fr

Le Directeur,

Pierre GOT